



# Plan de développement 2013 - 2016 de la spéléologie et du canyoning dans les Pyrénées-Atlantiques



Ce plan s'inscrit dans la continuité des actions menées par le CDS 64 depuis 1972.

Axes de développement	Objectifs	Actions
<b>Promotion et développement de nos activités</b>	<b>1</b> Augmenter le nombre de licenciés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Susciter des adhésions en organisant des actions de promotion             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Soutenir et promouvoir l'organisation des Journées Nationales de la Spéléo et du Canyon</li> <li>✓ S'associer à d'autres manifestations grand public</li> <li>✓ Se doter d'une exposition de qualité pour présenter nos activités</li> </ul> </li> <li>➤ Fidéliser les pratiquants en aidant les clubs à accueillir les nouveaux adhérents             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise à disposition de matériel d'initiation</li> <li>✓ Organisation de rassemblements interclubs pour la visite de classiques</li> </ul> </li> </ul>
	<b>2</b> Soutenir les jeunes fédérés du département et favoriser l'accueil des nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer une politique ciblée en direction des jeunes fédérés et des nouveaux arrivants             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer leur formation au sein de l'Ecole Départementale Spéléo Canyon</li> <li>✓ Aider financièrement les pratiquants pour participer aux stages</li> <li>✓ Organiser des camps et des stages de découverte</li> </ul> </li> <li>➤ Définir une politique de développement de la pratique familiale</li> </ul>
	<b>3</b> Proposer une approche de nos activités pour tous les publics.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer les actions envers les scolaires             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poursuivre notre partenariat avec l'Education Nationale</li> <li>✓ Aménager des sites afin d'améliorer leur intérêt pédagogique</li> <li>✓ Acquérir et fabriquer du matériel pédagogique</li> <li>✓ Monter des projets pluridisciplinaires en collaboration avec des établissements et en assurer l'encadrement technique</li> </ul> </li> <li>➤ Permettre la découverte de notre pratique à des personnes handicapées             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collaboration avec le comité départemental du sport adapté</li> <li>✓ Mise en place de sentiers découvertes pour des personnes en situation de handicap</li> <li>✓ Partenariat avec des établissements spécialisés</li> <li>✓ Favoriser l'ouverture envers les publics socialement démunis</li> </ul> </li> </ul>
	<b>4</b> Développer l'expertise technique de nos pratiquants et favoriser ainsi la prévention des accidents et le développement de nos activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Former de nouveaux cadres             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aider techniquement et accompagner financièrement la formation de nouveaux cadres</li> <li>✓ Participation au projet régional «au moins un nouvel initiateur par département et par an »</li> <li>✓ Observer et répondre aux besoins de formation</li> <li>✓ Organisation d'un stage initiateur par an sur le département</li> </ul> </li> <li>➤ Dynamiser le réseau des cadres             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation de Journées Techniques, de regroupements de cadres</li> <li>✓ Assurer le renouvellement des équipes de brevets fédéraux</li> <li>✓ Aider à la formation continue des cadres</li> </ul> </li> </ul>
	<b>5</b> Mieux travailler avec les professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accroître nos relations avec les professionnels et les structures pratiquant la spéléologie et le canyoning             <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gérer en commun des sites de pratique</li> <li>✓ Apporter conseil pour garantir un développement harmonieux de l'offre professionnelle sur notre territoire</li> </ul> </li> </ul>

<b>Sécurité des pratiquants et prévention</b>	<b>6</b> Assurer le suivi de la mise en sécurité des sites.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifier et suivre les équipements en place <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cavités incluses dans le plan de mise en sécurité de 2001</li> <li>✓ Suivi des équipements installés dans les canyons</li> </ul> </li> <li>➤ Améliorer l'accessibilité de nouveaux sites</li> </ul>
	<b>7</b> Veiller à l'opérationnalité des équipes de secours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser l'exercice secours annuel et les entraînements</li> <li>➤ Assurer la gestion du matériel SSF 64</li> <li>➤ Aider techniquement et financièrement à la formation de nouveaux sauveteurs</li> </ul>
	<b>8</b> Pérenniser l'action du SSF 64.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuivre la collaboration avec la Préfecture, le Conseil Général, le SDIS, le SIDPC, les structures médicales et le PGHM.</li> </ul>
	<b>9</b> Prévenir les accidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer la coordination des explorations et des visites sportives</li> <li>➤ Apporter conseil aux clubs extérieurs</li> </ul>
	<b>10</b> Accompagner les clubs dans la gestion des Equipements de Protection Individuels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à disposition d'outils pour la gestion des EPI</li> <li>➤ Création d'un pôle de matériel d'initiation mutualisé</li> </ul>
<b>Information et communication</b>	<b>12</b> Faire vivre et adapter nos outils de communication interne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pérenniser la diffusion mensuelle d'une lettre d'information</li> <li>➤ Assurer la gestion et le suivi des listes de diffusion internet</li> </ul>
	<b>13</b> Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Refondre et faire vivre notre site internet</li> <li>➤ Se doter de divers outils de communication (photos libres de droit, vidéos, dossiers de presse, plaquettes, banderoles, expositions...)</li> <li>➤ Entretien des relations avec les journalistes hors exercices et accidents spéléo</li> <li>➤ Mobiliser notre réseau à chaque événement (JNSC, stages, AG,...)</li> </ul>
<b>Connaissance et protection de nos milieux et de nos sites de pratique</b>	<b>14</b> Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique. Affirmer notre position d'acteur privilégié de leur préservation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir techniquement et financièrement toute action permettant d'améliorer la connaissance et/ou la protection du milieu</li> <li>➤ Partager nos observations, nos connaissances, sensibiliser à la richesse et à la fragilité du milieu. <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inciter et favoriser la publication de nos travaux</li> <li>✓ Organiser des conférences pour présenter nos travaux au grand public</li> </ul> </li> <li>➤ Développer et enrichir notre base de données</li> <li>➤ Créer des outils pédagogiques de connaissance du milieu</li> <li>➤ Organisation de réhabilitation de sites</li> </ul>
	<b>15</b> Se positionner comme experts du milieu souterrain auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, et des structures scientifiques ou culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valoriser notre base de données et nos connaissances scientifiques .</li> <li>➤ Répondre aux sollicitations diverses (BRGM, DRAC, ONF, LPO,...)</li> </ul>
	<b>16</b> Favoriser un accès raisonné et durable sur nos espaces, sites et itinéraires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les pratiquants et être à l'écoute des problématiques environnementales</li> <li>➤ Veiller au libre accès des sites</li> <li>➤ S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection et de gestion des territoires (CDESI, PDESI,...).</li> </ul>
<b>Participer au rayonnement des Pyrénées-Atlantiques en France et à l'étranger</b>	<b>17</b> Développer les échanges transfrontaliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place des actions communes avec nos homologues espagnols</li> </ul>
	<b>18</b> Encourager l'exploration de nos sites par des équipes extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Publication et diffusion de topoguides (papier et internet)</li> </ul>

En parallèle de tout cela, notre Comité souhaite poursuivre le travail engagé en collaboration avec le SIVU La Verna dans le projet d'aménagement touristique de la Salle de la Verna à Sainte Engrâce. Ce projet intègre en son sein la plupart des axes de développement ci-dessus. L'investissement de notre Comité sur ce projet est donc une suite logique du travail que nous accomplissons depuis de nombreuses années.